

Edito

C'est en 2001 qu'E&D a rencontré Krishna Thapa, qui, à l'époque, travaillait dans la rue auprès des enfants avec très peu de moyens. E&D avait déjà 15 ans d'expérience de projets de soutien aux enfants des rues aux Philippines, puis au Viet Nam.

Depuis, nous pouvons parler entre nous de partenariat exemplaire. Nous mesurons le chemin parcouru par VOC en 9 ans. Grâce à leur propres capacités et à l'accompagnement institutionnel et technique d'E&D, VOC est devenu une ONG très professionnelle. C'est maintenant une équipe de 45 personnes motivées, structurées et formées qui s'investit quotidiennement sur le terrain.

L'ensemble des actions du projet permet une **prise en charge globale des enfants** tout au long de leur parcours vers la réinsertion. Mais VOC se distingue surtout par ses résultats exceptionnels en réintégration familiale, sociale et professionnelle, par son action de prévention du départ des enfants dans la rue et par sa lutte contre les abus sexuels.

C'est une grande satisfaction pour VOC et E&D de voir ce projet lauréat du Prix des Droits de l'Homme de la République Française 2009.

Toutes nos félicitations vont aujourd'hui à Krishna Thapa et à son équipe pour cette distinction bien méritée. Elle doit être en même temps un encouragement pour VOC à poursuivre dans la même voie.

Nos remerciements vont au Ministère français des Affaires Etrangères et à l'Union Européenne qui depuis toujours nous apporte leur soutien ainsi qu'à tous nos partenaires et donateurs privés, sans lesquels ce projet n'existerait pas.

Il nous encourage aussi, en tant qu'E&D, à souhaiter poursuivre notre action au Népal, dans ce pays où les besoins sont actuellement très importants. Nous espérons que les autorités de ce pays nous soutiendront dans cette démarche à l'avenir.

*Danièle Cheysson
Présidente*

VOICE OF CHILDREN, PARTENAIRE D'ENFANTS&DEVELOPPEMENT AU NEPAL LAUREAT DU PRIX DES DROITS DE L'HOMME DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

Le projet de « Soutien et réinsertion des enfants des rues de Katmandou », lauréat du Prix des Droits de l'Homme de la République Française 2009



Ce prix des Droits de l'Homme de la République Française a été remis à Paris le 10 décembre dernier à Krishna Thapa, Directeur de Voice of Children, par le Ministre français des Affaires Etrangères, Bernard Kouchner. (www.cncdh.fr)

Le jury a estimé que notre action au Népal « oeuvrait pour la protection et la promotion effective des Droits de l'Homme » dans l'esprit de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, et qu'elle « méritait, de par sa pertinence et son originalité, de se voir décerner cette distinction ».

Tel qu'exposé dans le discours du Ministre et du Président de la Commission consultative des Droits de l'Homme, ce prix est une reconnaissance et doit être en même temps un encouragement pour VOC et E&D à poursuivre dans la même voie.

Bernard Kouchner a encouragé les lauréats à s'adresser directement à lui pour résoudre certains cas individuels auxquels ils pourraient être confrontés, ce que ne manquera pas de faire Krishna Thapa.

Comme vous le savez pour l'avoir souvent lu dans les lignes de ce bulletin, ce projet a pour but d'**accompagner les enfants des rues afin de leur offrir des perspectives d'avenir. Il prévient également le départ des enfants dans la rue grâce à l'accompagnement individuel des familles vulnérables de Katmandou.**

L'équipe s'emploie aussi à **dénoncer la situation des enfants des rues et plus particulièrement de ceux abusés sexuellement**, auprès d'un large public, afin de responsabiliser la communauté nationale et internationale.

ACCOMPAGNEMENT FAMILIAL, OU COMMENT DONNER À UNE FAMILLE LES MOYENS D'AMÉLIORER DURABLEMENT SES CONDITIONS DE VIE

Une famille du quartier de Kankeshwori, parmi tant d'autres

tion pour Enfants handicapés (HDRC), n'ont jamais permis de la soigner.



Nous sommes en 2008. Originaire de Janakpur, la famille Mandal est arrivée à Katmandu deux ans auparavant, dans l'espoir d'y trouver de meilleures conditions de vie et des revenus plus importants.

Marchand ambulant de petits pâtés cuisinés, Rajesh Mandal, peine à subvenir aux besoins de sa famille. Les 180 à 250 roupies (soit moins de 2.5 euros) qu'il gagne quotidiennement ne suffisent pas à assurer des conditions de vie décentes à Sandhya, son épouse au foyer et à ses 4 enfants âgés de 3 à 13 ans, dont un seul est scolarisé.

Rajesh et Sandhya vivent avec leurs enfants dans une seule pièce de moins de 7 m², sombre et très humide, ne comportant pas de véritable équipement de couchage ni de matériel de cuisine, en dehors d'un petit poêle à bois.

En outre, leur fille Sita souffre d'un handicap physique qui l'empêche de marcher. Le manque d'argent, additionné à la trop grande distance entre leur village d'origine, l'Hôpital et le Centre de Réhabilita-

qui engendrerait des répercussions économiques extrêmement préoccupantes pour toute la famille.

Les clefs d'une amélioration et d'une autonomisation durables

L'équipe en charge de l'accompagnement familial rencontre la famille Mandal en novembre 2008, au cours d'une visite de terrain visant à identifier les familles en grande difficulté. S'ensuivent des visites régulières, encouragées par sa grande motivation et sa volonté de mettre à profit tout soutien qui pourrait lui être proposé.

Sita est signalée à la *National Disable Foundation* par l'équipe, puis **référé**e au HDRC pour une opération effectuée gratuitement. Après un long séjour à l'hôpital, elle peut rentrer chez elle; elle devrait pouvoir marcher après un travail de rééducation.

Un travail de **sensibilisation** et de **conseil** est effectué sur l'utilisation des revenus et des méthodes d'épargne, dans le but de permettre à la famille d'améliorer son environnement immédiat et son quotidien.

Grâce aux conseils reçus, elle réussit même à épargner un peu d'argent et **projette** de louer une autre pièce.

A ces difficultés s'ajoute l'absence de papiers d'identité, pourtant indispensables pour accéder à certains services du gouvernement, notamment ceux proposés aux personnes handicapées.

Faute d'informations et de moyens financiers, Sandhya n'utilise que très rarement des moyens de contraception et craint par conséquent d'être à nouveau enceinte, ce

Un travail de sensibilisation et d'**information** décide Rajesh et sa famille à se rendre au village afin d'obtenir les papiers nécessaires à l'établissement de documents d'identité et de certificats de naissance, ce qui permet notamment la demande d'une carte d'invalidité pour Sita.

Le couple est par ailleurs informé des différents moyens de contraception à disposition. Il en choisit alors un et est **orienté** vers une organisation en distribuant gratuitement.

Nous sommes aujourd'hui en 2009. La famille Mandal a gagné en qualité de vie et en autonomie; son accompagnement prendra un terme dans quelques semaines. Il ne concerne plus aujourd'hui que le suivi post opératoire de Sita, en attente d'une rééducation intensive, ainsi que l'accès à l'éducation ou à une formation professionnelle de sa soeur aînée.

C'est d'ailleurs non seulement la famille qui a gagné en autonomie, mais également Sandhya qui, d'abord renfermée et effacée derrière son mari, a progressivement pris **confiance** en elle, s'est mise à exprimer ses besoins. Aujourd'hui, elle fréquente régulièrement la permanence sociale ouverte dans le quartier, où elle a pu rencontrer d'autres femmes et briser peu à peu son isolement. Elle est devenue beaucoup plus **proactive** dans la recherche d'informations et de solutions aux difficultés de sa famille.

Et ce sont surtout les enfants, qui ont maintenant les moyens de construire leur avenir. Le cercle de la misère est brisé, pour eux. Il reste maintenant tous les autres, tant de pieds à mettre à l'étrier encore inaccessible, E&D s'y emploie plus que jamais...

PROJET ECOLES ET COMMUNAUTES « AMIES DES ENFANTS » :

Des évaluations très positives

En septembre et novembre 2009, deux évaluations du projet « Amis des Enfants », mis en œuvre dans le district de Lao Cai parmi les communautés H'mongs du nord du Vietnam, ont été réalisées par le bailleur principal du projet, l'Union Européenne, puis par une équipe de consultants externes mandatée par E&D. Ambitieux de par ses objectifs mais également de par le nombre d'enfants et d'adultes touchés, ce projet a démarré en 2007 et s'achèvera en 2011.

Arrivé à mi-parcours il était important pour E&D et pour les organisations le soutenant financièrement, d'évaluer la qualité et la réussite des actions, l'impact et la durabilité des activités.



Pour mémoire, ce projet vise à améliorer les conditions de vie des enfants et à renforcer les capacités des parents, des communautés et des autorités locales à répondre aux droits essentiels des enfants.

Ce projet est mis en œuvre sous la forme d'une multitude d'actions menées en partenariat étroit avec les villages, les écoles et les institutions locales du district dans plusieurs domaines : eau, santé,

éducation, nutrition, activités récréatives et culturelles, protection...

Une attention toute particulière est également portée à la promotion du droit des femmes et des filles, cette région connaissant encore d'importants problèmes de discrimination basée sur le sexe.

Les résultats obtenus par ces évaluations sont très positifs ; malgré quelques points à renforcer, le projet et sa mise en œuvre ont été reconnus par les deux groupes d'évaluateurs comme efficace et de grande qualité.

Un projet en cohérence avec les politiques locales

Monté en collaboration avec les populations locales, le projet est parfaitement adapté au contexte et aux besoins exprimés. Il appuie le *Plan National d'Education Pour Tous* du gouvernement et corrobore également les efforts réalisés pour le développement des minorités ethniques qui connaissent un développement moins rapide que les Vietnamiens appartenant à l'ethnie majoritaire.

Le projet d'E&D s'inscrit aussi de manière très opérationnelle dans le développement du modèle « Amis des Enfants », adopté récemment par le Ministère de l'Education, dans l'optique de le dupliquer.

Des objectifs atteints et des résultats visibles

→ 26 écoles ont été rendues nettement plus respectueuses des besoins et des droits de l'enfant

→ 45 villages ont connu des améliorations majeures dans les réponses apportées aux besoins des enfants.

→ 100% des enfants des zones concernées vont désormais à l'école maternelle et primaire et 92% sont scolarisés en école secondaire



L'efficacité du programme est clairement soulignée. Les activités de formation, de mobilisation et de sensibilisation des familles et communautés sont pertinentes et bien menées. D'ores et déjà, des résultats significatifs sont visibles alors que le projet n'en est qu'à la moitié de sa réalisation.

De plus, pour de nombreuses activités, le nombre de bénéficiaires atteint dépasse déjà les attentes initiales.

→ 350 mères ont reçu une trousse de secours et prennent en main leur santé (augmentation des accouchements dans les centres de santé communaux, des visites prénatales...etc.)

→ La grande majorité des enfants des districts concernés ont accès à l'eau potable et aux infrastructures de base en matière d'hygiène (latrines, dispositif de collecte des déchets...etc.)

Un projet réellement participatif

Au cours de leur mission, les évaluateurs se sont également intéressés à l'opinion des premiers concernés, les acteurs et bénéficiaires du projet : les adultes et les enfants, les personnels de la Santé et de l'Education et les autorités locales. Tous sont fortement impliqués dans la mise en place et le suivi du projet.

Beaucoup se montrent très satisfaits par les activités menées dans les écoles, car elles ont permis une nette amélioration du quotidien des enfants, une augmentation du taux de scolarisation et une plus grande qualité de l'enseignement.

Les femmes parlent de réelles améliorations apportées à leur condition ; elles sont davantage perçues comme capables de -et donc autorisées à- acquérir des savoirs et jouer un rôle décisif dans la vie de la communauté.

Les enfants se réjouissent des conseils d'enfants installés dans les écoles et des centres d'activités créés dans leurs villages. Les internats équipés ou améliorés dans les écoles permettent à beaucoup d'entre eux de fréquenter l'école.

Enfin, en termes de santé, la mortalité infantile des enfants de moins de 5 ans a considérablement baissé (de 11.2% en 2006 à 1.7% fin 2008) grâce aux activités d'appui au personnel de santé et à la sensibilisation des parents dans le domaine de la nutrition.

Recommandations et priorités

L'évaluation a également permis de mettre le doigt sur des points à améliorer ou à renforcer. Ainsi, puisque ce projet a réellement permis l'acquisition d'une expertise solide auprès des minorités ethniques et dans le domaine de la réalisation des Droits de l'Enfant, cette expertise doit être davan-



tage partagée et diffusée, notamment par le biais d'ateliers et de rencontres organisées au niveau national avec des acteurs gouvernementaux, des Nations Unies et des ONG internationales. Un document de capitalisation du projet devra également être réalisé et diffusé.

La continuité des modèles développés est évidemment une question fondamentale. Tous les efforts possibles seront fournis avant la fin du projet, pour consolider la transmission des pratiques, des savoirs et des savoir-faire.

Certaines questions spécifiques restent encore à approfondir et

nécessiteraient davantage de moyens et de temps avant de pouvoir observer des résultats probants : questions de discriminations basées sur le sexe, lutte contre la violence intrafamiliale et l'alcoolisme, méthodologie d'apprentissage centrée sur l'enfant et prévention contre le trafic de personne...

Pour conclure, il est important de souligner que ce projet demeure encore aujourd'hui très original : il est complètement basé sur les Droits de l'Enfant, il repose sur une approche 100% intégrée et une méthodologie réellement participative. Malgré les quelques défis qu'il reste à relever, les nombreux points positifs qu'ont permis de mettre à jour ces deux évaluations n'en sont donc que plus encourageants.



***Toute l'équipe d'Enfants&Développement vous adresse
ses Meilleurs Vœux pour 2010***

Enfants&Développement / E&D

Association reconnue « de bienfaisance »
13 rue Jules Simon – 75015 Paris – France
Tél : 01 53 68 98 20 – Fax : 01 53 68 98 29
E.mail : siege@enfantsetdeveloppement.org
Site : www.enfantsetdeveloppement.org
Banque Postale N° 0495496N020 86

Directeur de la publication : Georges Brochier
CPPAP n° 67440 – ISSN : 1265-1850

Déduction Fiscale : 66 % de vos dons sont déductibles dans la limite de 20 % de vos revenus imposables. Un reçu fiscal vous est envoyé en février de chaque année.

Legs ou Donation : En dehors de vos dons ou parrainages, il vous est possible de contribuer au développement de notre action par un legs ou une donation. Vous pouvez, en effet, faire don à Enfants&Développement, par acte notarié, d'une partie de votre patrimoine. Notre association étant reconnue à « caractère de bienfaisance » par la Préfecture de Paris, vous serez exonérés des droits de succession pour les sommes versées.

ATTENTION, pour recevoir vos reçus fiscaux en temps voulu,
Informez-nous de vos éventuels changements d'adresse